



Exercice 8

6 points

Vous lisez ces informations à l'entrée de votre lieu de travail en France.

Répondez aux questions.

1 - À quelle heure est-ce que vous pouvez prendre votre carte de travail ?

1,5 point

- a. ☐ À 9 h. b. ☐ À 11 h. c. ☐ À 13 h.

2 - Où est-ce que vous devez aller pour voir la secrétaire du directeur ?

1 point

- a. ☐ Au bureau 101.
b. ☐ Au bureau 102.
c. ☐ Au bureau 201.

3 - Quels jours est-ce que vous pouvez demander un rendez-vous médical ?

1 point

- a. ☐ Mardi et jeudi.
b. ☐ Lundi, mercredi et vendredi.
c. ☐ Tous les jours de la semaine.

4 - À quel étage est-ce que vous pouvez boire une boisson ?

1,5 point

- a. ☐ Au 1^{er} étage. b. ☐ Au 2^e étage c. ☐ Au 4^e étage.

5 - Quand est-ce que vous pouvez aller à la salle de sport ?

1 point

- a. ☐ Le matin. b. ☐ L'après-midi. c. ☐ Le soir.

La **salle de sport** est ouverte tous les jours de 6 h à 11 h.
Rendez-vous au 2^e étage.

Votre **espace café** est au 4^e étage. Retrouvez des tables et des chaises pour manger.

Les **cartes professionnelles** sont disponibles au bureau 201.
Passez entre 10 h et 12 h.

Bureau 101 : nouveau bureau du directeur au 1^{er} étage.
Sa secrétaire est dans le bureau 102.

Jours de présence du médecin :
lundi, mercredi et vendredi.
Écrire à medecin@rdv.fr.